

## **Région de Ouarzazate : Accent sur la nécessité de classification des priorités du plan de réhabilitation du réseau routier endommagé par les inondations**

Les intervenants dans la réunion tenue vendredi, au siège de la préfecture de Ouarzazate, consacrée à l'état du réseau routier dans la province suite aux inondations qu'a connues la région dernièrement, ont confirmé la nécessité de classer les priorités du plan intégré pour la réhabilitation et la promotion du réseau routier dans la région.

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, a insisté lors de cette réunion, qui a connu la présence en particulier du gouverneur de la province d'Ouarzazate, M. Saleh Ben Ito, sur la nécessité de la coordination entre les différents intervenants locaux, et à leur tête les responsables des collectivités locales endommagées par les inondations, ainsi que les autorités provinciales afin d'établir une vision appropriée pour désenclaver les régions endommagées et tranquilliser la population locale, en particulier dans le monde rural et les régions montagneuses.

M. Rabbah a rappelé que les premières estimations indiquent que le coût de la réhabilitation des dégâts causés par les inondations sur le réseau routier dans les provinces qui ont connu des précipitations exceptionnelles à fin novembre 2014, dont la province de Ouarzazate, est estimé à un milliard de dirhams, comprenant en particulier la reconstruction des ouvrages d'art et la réouverture et le rétablissement des routes et des passages détruits par les crues.

La province de Ouarzazate a connu, durant la période du 21 au 23 novembre dernier et le 28 du même mois, des précipitations exceptionnelles qui ont atteint 323 mm pendant un jour et demi, ce qui a transformé plusieurs villages et douars dans les provinces en zones enclavées, en particulier les régions montagneuses relevant des communes rurales de « Talouate » et « Ighram Nogdal ».

En plus des dégâts qui ont gravement endommagé les routes, les passages montagneux et les ouvrages d'art, ces précipitations exceptionnelles non enregistrées dans la région depuis le début des années soixante-dix du siècle précédent, ont causé la destruction de plus de 600 maisons construites en argile, et divers dégâts sur plus de 1200 autres habitations.

Suite à cette situation, le comité provincial de vigilance, présidé par le gouverneur de la province d'Ouarzazate, a pris l'initiative de prendre les dispositions d'urgence pour alléger les dégâts qu'a subis une partie de la population locale, portées particulièrement sur la distribution des vivres, des tentes et des couvertures, et de transporter les malades et les blessés aux hôpitaux, en plus des efforts exceptionnels des différents intervenants pour la réouverture et la réhabilitation des routes et des passages, les réseaux électrique, d'eau potable et de télécommunications.

En parallèle aux efforts déployés dans ce cadre par les autorités locales et les services provinciaux extérieurs concernés, les forces armées royales, les entreprises privées et les organismes élus y ont aussi contribué.

(Traduction de la dépêche MAP)